

# Guide de lecture des Tableaux de Contrôle (TDC) **ISENCE EHPAD**

**ENC EHPAD relatives aux données 2016**

**Interface de Saisie de l'ENC EHPAD**

# Table des matières

<i>Précisions générales</i> .....	3
<b>Rubrique 1 : Vérification des données administratives</b> .....	<b>4</b>
Tableau 1.0 : Version utilisée .....	4
Tableau 1.1 : Complétude de la saisie d'ISENCE .....	5
<b>Rubrique 2 : Validation du PCE</b> .....	<b>6</b>
Tableau 2.1 : Vérification des charges/produits .....	6
Tableau 2.2a : Répartition des charges du PCE par groupe .....	6
Tableau 2.3a : Répartition des produits du PCE .....	7
Tableau 2.3b : Répartition des produits du PCE par groupe .....	8
Tableau 2.4a : Ventilation des charges par poste de charge.....	9
Tableau 2.4b : Répartition en % des dépenses par section tarifaire .....	11
Tableau 2.5 : Contrôle de cohérence entre l'option tarifaire et les données du PCE .....	11
Tableau 2.6 : Vérification de la présence des charges .....	13
Tableau 2.7 a : Coût ETP salarié par métier.....	14
Tableau 2.7 b : Coût ETP du personnel extérieur.....	15
<b>Rubrique 3 : Validation de l'affectation des charges et du traitement des recettes</b> .....	<b>16</b>
Tableau 3.1a Ecart entre la somme des Unités d'œuvre ETP et les ETP par métier.....	16
Tableau 3.1b Présence d'un accueil de jour/nuit en 2016 .....	16
Tableau 3.2a Unités d'œuvre : ETP .....	17
Tableau 3.2b Unités d'œuvre : M <sup>2</sup> .....	17
Tableau 3.3a : Activité hébergement permanent .....	18
Tableau 3.3b : Activité hébergement temporaire .....	18
Tableau 3.4 a Coût par résident et place sur les sections en 2016 .....	19
Tableau 3.5a : Ventilation des charges totales selon les sections de l'ENC .....	20
Tableau 3.5b : Ventilation des produits hors tarification selon les sections de l'ENC .....	20
Tableau 3.5c : Charges et produits affectés en charges non incorporables et produits non déductibles .....	20
Tableau 3.6 Taux d'encadrement et coût par résident pour l'hébergement en 2016 .....	22
Tableau 3.7 : Vérification de la ventilation des charges de personnel selon les sections d'analyse de l'ENC .....	24
Tableau 3.8 : Vérification de la ventilation des charges de personnel selon les sections d'analyse de l'ENC (les valeurs sont exprimées en pourcentage).....	25
<b>Rubrique 4 : Tableaux de contrôle croisant les données d'activité (RAMSECE) et les données comptables (ISENCE)</b> .....	<b>26</b>
Tableau 4.1 : Comparaison entre les ETP indiqués dans ISENCE et ceux calculés dans RAMSECE .....	26
Tableau 4.2 : Vérification de la répartition des minutes dans RAMSECE par rapport aux charges dans ISENCE par type de personnel et par activité (en %) .....	27
Tableau 4.3 : Contrôle de cohérence entre les variables complémentaires(RAMSECE) et les charges (ISENCE).....	28

## Précisions générales

L'analyse des tableaux de contrôle ci-présents implique une connaissance approfondie du Guide méthodologique de l'ENC EHPAD.

Ces tableaux de contrôle sont élaborés grâce aux données issues du logiciel ISENCE. Les contrôles et les modifications s'effectuent à partir des données renseignées sous ISENCE.

### **Sémantique commune à plusieurs tableaux de contrôle :**

**Charges brutes** : c'est le montant des charges tel qu'inscrit dans le PCE. Ces montants seront répartis par sections dans la Phase « Affectation sur les sections ».

**Charges nettes** : dans l'onglet « Traitement des recettes », le montant des charges nettes correspond aux charges brutes diminuées des produits déductibles

**File active des résidents** : c'est le total des résidents vus au moins une fois au cours de l'année.

**Hors hébergement permanent et temporaire**: correspond à l'accueil de jour et à l'accueil de nuit ou à l'accueil jour/nuit indifférencié.

## Rubrique 1 : Vérification des données administratives

**Tableau 1.0 : Version utilisée**

Version ISENCE attendue	Version Etablissement (cellule J2 <i>Données administratives</i> )
V 2.1	V 2.1

**Objectif :**

Vérifier que la version du logiciel est correcte

**Point focus :**

Pour connaître la version attendue, vous devez vous référer à la version téléchargeable sur la plateforme e-SENCE : <https://esence.atih.sante.fr>

Si la version utilisée par l'établissement est différente de celle attendue, il faudra télécharger la dernière version en vigueur avant de commencer les contrôles et les analyses.

**Tableau 1.1 : Complétude de la saisie d'ISENCE**

Étapes	Statut
<b>Données Administratives</b>	
Bilan préalable : Données administratives Partie I	OK /Incomplet
Bilan préalable : Données administratives Partie II	OK /Incomplet
Bilan préalable : Saisie des ETP	OK /Incomplet
<b>Phases comptables</b>	
Bilan intermédiaire : PCE charges	OK /Incomplet
Bilan intermédiaire : PCE produits	OK /Incomplet
Bilan intermédiaire : Retraitement du PCE	OK /Incomplet
Validation des données : Affectation des charges et des produits aux sections	OK /Incomplet
Validation des données : Traitements des recettes	OK /Incomplet
<b>Unités d'œuvre</b>	
Validation des données : Mètres carrés	OK /Incomplet
Validation des données : ETP	OK /Incomplet

**Sources :**

Onglets « *Contrôle étabs* »

**Objectif :**

Ce tableau regroupe l'ensemble des contrôles qui se trouvent dans l'onglet « *Contrôles étab* » dans ISENCE.

Tous les indicateurs doivent être à « OK ».

**Point Focus :**

Vous devez effectuer les corrections dans le logiciel ISENCE afin que tous les onglets soient « OK » et ainsi accéder à l'intégralité des tableaux de contrôle.

## Rubrique 2 : Validation du PCE

**Tableau 2.1 : Vérification des charges/produits**

Total des charges (A)	Total des produits (B)	Ecart (A-B)
100 000	90 000	10 000

**Données sources :**

Onglets *Plan comptable – Charges et Plan comptable – Produits*

**Objectif :**

Ce tableau permet de vérifier que le total des charges soit égal au total des produits. Si le total des charges est différent de celui des produits, il y a un écart qui doit être corrigé. Il est important de renseigner les montants au centième près.

**Tableau 2.2a : Répartition des charges du PCE par groupe**

Charges	Libellé	Montant (2016)	% (2016)	Montant (2015)	% (2015)
Groupe 1	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	2 000	20.0%	2 100	21.0%
Groupe 2	Dépenses afférentes au personnel	8 000	80.0%	7 900	79.0%
Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	0	0.0%	0	0.0%
Excédent	Excédent	0	0.0%	0	0.0%
Total	Total	10 000	100.0%	10 000	100.0%

**Données sources :**

Onglet *Plan comptable – Charges*

**Point Focus :**

Si l'établissement a participé à la campagne précédente, les montants renseignés au cours de l'ENC précédente seront indiqués

**Tableau 2.3a : Répartition des produits du PCE**

Produits	Libellé	Montant hors produit de tarification	Produit de tarification	Part des produits de tarification
70	Produits	5000	0	0.0%
71	Production stockée	0	0	0.0%
72	Production immobilisée	0	0	0.0%
73	Dotations et produits de la tarification	40 000	40 000	100.0%
74	Subvention d'exploitation et participation	0	0	0.0%
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0.0%
76	Produits financiers	0	0	0.0%
77	Produits exceptionnels	0	0	0.0%
78	Reprises sur amort. dép. Et prov.	0	0	0.0%
79	Transferts de charges	0	0	0.0%
Déficit		0	0	0.0%
Total		45 000	40 000	80.0%

**Données sources** : Onglet *Plan comptable – Produits*

**Tableau 2.3b : Répartition des produits du PCE par groupe**

Charges	Libellé	Montant (2016)	% (2016)
Groupe 1	Produits de la tarification	9 000	90.0%
Groupe 2	Autres produit relatifs à l'exploitation	1 000	10.0%
Groupe 3	Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0	0.0%
Déficit	Déficit	0	0.0%
Total	Total	10 000	100.0%

**Données sources :** Onglet *Plan comptable – Produits*

**Point Focus :**

La grande majorité des produits doit se trouver dans le Groupe 1 « Produits de la tarification ».

Pour les EHPAD au statut privé commercial, il faudra veiller à ce que les recettes « prix de journée » soient intégrées dans le compte 73 « Dotation et produits de tarification ».



**Tableau 2.4a : Ventilation des charges par poste de charge**

Code	Poste de charge	Montant TOTAL	Part en %
ACM	Autres charges à caractère médical	0	0%
ACNM	Autres charges à caractère non médical	100 000	10.0%
ALIM	Alimentation	0	0%
ANIM	Animateur	100 000	10.0%
ASAMP	Aide-soignant - AMP	0	0.0%
ASG	ASG	0	0.0%
ASSUR	Assurance	0	0.0%
AUXMED	Autres auxiliaires médicaux	0	0.0%
BLANC	Blanchisserie	0	0.0%
CC	Combustibles et carburants	0	0.0%
CHFI	Charges financières	0	0.0%
CNI	Charges non incorporables	100 000	10.0%
COUCH	Couches, alèses et produits absorbants	0	0.0%
DIET	Diététicien	0	0.0%
DMHL	Dispositifs médicaux hors liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008	0	0.0%
DML	Dispositifs médicaux inclus dans la liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008	0	0.0%
EF	Energie et fluides	100 000	10.0%
EIMO	Entretien et réparations sur biens immobiliers	0	0.0%
EMM	Entretien et maintenance du matériel médical	0	0.0%
EMNM	Entretien et maintenance du matériel non médical	0	0.0%
ERGO	Ergothérapeute	0	0.0%
FH	Fourniture hôtelière	100 000	10.0%
FPVS	Fourniture et prestation de vie sociale	0	0.0%
IDE	Infirmier	0	0.0%
IMINCO	Immobilisations incorporelles	0	0.0%
IMMO	Immobilier	0	0.0%
KINE	Masseur-kinésithérapeute	100 000	10.0%
MANDA	Mandataire judiciaire	0	0.0%
MEDAUT	Autres médecins spécialistes	0	0.0%
MEDCO	Médecin coordonnateur	0	0.0%
MEDG	Médecin généraliste - gériatre	0	0.0%
MEDPSY	Médecin psychiatre	100 000	10.0%
MMHL	Matériel médical hors liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008	0	0.0%
MML	Matériel médical inclus dans la liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008	0	0.0%
MNM	Matériel non médical	0	0.0%
NET	Nettoyage	0	0.0%

PERSADMINCI	Personnel - Administration - Cadres infirmiers	100 000	10.0%
PERSADMINLOG	Personnel - Administration - Logistique	0	0.0%
PERSAUT	Autre personnel non médical	0	0.0%
PHARMA	Pharmacien	0	0.0%
PREPA	Préparateur en pharmacie	0	0.0%
PSY	Psychologue	100 000	10.0%
PSYCHOMOT	Psychomotricien	0	0.0%
RR	RR	0	0.0%
SP	Spécialités pharmaceutiques	0	0.0%
STANIM	Prestations à caractère médico-social : Animateur	0	0.0%
STAUTRE	Autres prestations de service	0	0.0%
STAUXMED	Prestations à caractère médico-social : Autres auxiliaires médicaux	0	0.0%
STDIET	Prestations à caractère médico-social : Diététicien	0	0.0%
STERGO	Prestations à caractère médico-social : Ergothérapeute	0	0.0%
STIDE	Prestations à caractère médico-social : Infirmier	0	0.0%
STIMAG	Prestations à caractère médical : actes d'imagerie et de radiologie	0	0.0%
STKINE	Prestations à caractère médico-social : Masseur-kinésithérapeute	100 000	10.0%
STLABO	Prestations à caractère médical : actes de laboratoire	0	0.0%
STMEDGEN	Prestations à caractère médical : consultations de médecins libéraux généralistes ou gériatres (honoraires)	0	0.0%
STMEDSPE	Prestations à caractère médical : consultations de médecins libéraux spécialistes (honoraires)	0	0.0%
STPSY	Prestations à caractère médico-social : Psychologue	0	0.0%
STPSYCHOMOT	Prestations à caractère médico-social : Psychomotricien	0	0.0%
TRANSHU	Transport (hors transport d'usagers)	0	0.0%
TRANSU	Transport d'usagers	0	0.0%
Total		1 000 000	100.0%

**Données sources :**

Onglet *Plan comptable – Charges*

**Point Focus :**

Vérifier la cohérence de l'affectation des charges par poste de charges

**Tableau 2.4b : Répartition en % des dépenses par section tarifaire**

Exercice	Hébergement	Dépendance	Soins
2016	60.0%	30.0%	10.0%
2015	50.0%	25.0%	25.0%

**Point Focus :**

Regroupement par section tarifaire effectuée par l'ATIH à partir des données comptables renseignées par l'établissement dans l'onglet « Plan Comptable – Charges »

Si l'établissement a participé à la campagne précédente, les données renseignées au cours de l'ENC précédente seront indiquées

**Tableau 2.5 : Contrôle de cohérence entre l'option tarifaire et les données du PCE**

Option tarifaire	Montant de poste de charge pharmacien	Montant du poste de charge préparateur en pharmacie	Montant du poste de charge spécialité pharmaceutique

Montant du poste de charge sous-traitance imagerie et de radiologie	Montant du poste de charge sous-traitance laboratoire	Montant du poste d'auxiliaire médicale hors IDE	Montant du poste médecins

**Objectif :**

Vérifier la cohérence entre l'option tarifaire et les charges saisies dans le PCE.

**Données sources :**

- Montant du poste de charge **Pharmacien**
  - 621+622 Pharmacien
  - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM Pharmacien
- Montant du poste de charge **Préparateur en pharmacie**
  - 621+622 Préparateur en pharmacie
  - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM Préparateur en pharmacie
- Montant du poste de charge **Spécialités pharmaceutiques**

- 60211SP
- 61114pharma
- Montant du poste de charges **Sous-traitance Imagerie et Radiologie** : 611.11
- Montant du poste de charges **Sous-traitance Laboratoire** : 611.12
- Montant du poste de charges **Auxiliaires médicaux hors IDE**
  - Personnels concernés :
    - Ergothérapeute
    - Masseur-kinésithérapeute
    - Psychomotricien
    - Autres auxiliaires médicaux
  - Racines de comptes concernées :
    - 611.2
    - 621+622
    - 631PNM+633PNM+641+6451+6459PNM+647PNM+648PNM
- Montant du poste de charges **Médecins** :
  - 611.14géné
  - 611.14spéc
  - 621+622 Médecin généraliste ou gériatre
  - 621+622 Médecin psychiatre
  - 621+622 Autres médecins spécialistes
  - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM Médecin généraliste
  - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM Médecin psychiatre
  - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM Autres médecins spécialistes

### **Points Focus :**

- **Présence d'une PUI**

L'établissement doit avoir des charges de pharmacien, de préparateur en pharmacie et des charges de spécialités pharmaceutiques.

- **Absence d'une PUI**

Il n'y devrait pas avoir de charges de pharmacien, de préparateur en pharmacie ou de spécialités pharmaceutique.

- **Tarif partiel**

Il n'y a pas de charges de sous-traitance d'imagerie et de radiologie, de sous-traitance laboratoire, auxiliaire médicaux hors IDE et médecins.

**Tableau 2.6 : Vérification de la présence des charges**

Montant de poste de charge médecin coordinateur	Montant du poste de charge IDE	Montant du poste de charge ASAMP	Montant du poste de charge ASG

**Objectif :**

Vérifier la présence de charges sur des postes ciblés.

**Données sources :**

- Montant de poste de charges **Médecin coordonnateur**
  - 621+622
  - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM
- Montant de poste de charges **IDE**
  - 6112 IDE
  - 621+622
  - 631PNM+633PNM+641+6451+6459PNM+647PNM+648PNM
- Montant de poste de charges **ASAMP et ASG**
  - 621+622
  - 631PNM+633PNM+641+6451+6459PNM+647PNM+648PNM

**Tableau 2.7 a : Coût ETP salarié par métier**

Poste occupé	Montant de charges par métier	ETP salariés (compte 63+64)	Coût ETP (2016)	Coût ETP (2015)
Médecin généraliste ou gériatre	19 012.58	0.15	126 750.53	166 890.42
Médecin psychiatre				
Médecin coordonnateur				
Autres médecins spécialistes				
Pharmacien				
Personnel administratif et de logistique				
Cadres infirmiers				
Mandataire judiciaire				
Aide-soignant - Aide médico-psychologique				
Assistant de soins en gérontologie				
Infirmier				
Agent de service				
Psychologue				
Animateur				
Diététicien				
Ergothérapeute				
Masseur-kinésithérapeute				
Psychomotricien				
Préparateur en pharmacie				
Autres auxiliaires médicaux				
Autre personnel non médical				

**Formule :** Coût ETP salarié = Charges par métier / ETP salariés par métier

**Données sources :**

- ETP salariés par métier : onglet *ETP*
- Charges par métier, selon le type de personnel :
  - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM
  - 631PNM+633PNM+641+6451+6459PNM+647PNM+648PNM

**Point Focus :**

Ce tableau permet d'obtenir le ratio de coût d'un ETP salarié par catégories de personnel.

Si l'établissement a participé à la campagne précédente, les montants renseignés au cours de l'ENC précédente seront indiqués

**Tableau 2.7 b : Coût ETP du personnel extérieur**

Poste occupé	Montant de charges par métier	ETP extérieur (compte 62)	Coût ETP (2016)
Médecin généraliste ou gériatre	19 012.58	0.15	126 750.53
Médecin psychiatre			
Médecin coordonnateur			
Autres médecins spécialistes			
Pharmacien			
Personnel administratif et de logistique			
Cadres infirmiers			
Mandataire judiciaire			
Aide-soignant - Aide médico-psychologique			
Assistant de soins en gérontologie			
Infirmier			
Agent de service			
Psychologue			
Animateur			
Diététicien			
Ergothérapeute			
Masseur-kinésithérapeute			
Psychomotricien			
Préparateur en pharmacie			
Autres auxiliaires médicaux			
Autre personnel non médical			

**Formule :** Coût ETP du personnel extérieur = Charges par métier / ETP extérieurs par métier

**Données sources :**

- ETP
- Charges par métier, selon le type de personnel :
  - 621 +622

**Point Focus :**

Ce tableau permet d'obtenir le ratio de coût d'un ETP extérieur par catégorie de personnel. Il s'agit de s'assurer de la cohérence entre les charges de personnels extérieurs renseignées et le nombre d'ETP indiqués.

## Rubrique 3 : Validation de l'affectation des charges et du traitement des recettes

**Tableau 3.1a Ecart entre la somme des Unités d'œuvre ETP et les ETP par métier**

1- Somme ETP salariés	2-Somme ETP (onglet Unités d'œuvre)	ECART 1-2
3.0	3.0	0.0

**Objectif :**

Ce tableau permet de vérifier la cohérence entre les ETP salariés saisis dans l'onglet ETP et la somme des ETP saisis dans l'onglet Unités d'œuvre. L'écart doit être nul.

**Données sources :**

- **Somme ETP salariés onglet ETP** : onglet *ETP*, colonne *ETP salariés* (Comptes 64), ligne « TOTAL »
- **Somme Unités d'œuvre ETP** : onglet *Unités d'œuvre*, tableau *Unités d'œuvre (m<sup>2</sup>/ETP)*, ligne ETP moyens rémunérés (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016)

**Tableau 3.1b Présence d'un accueil de jour/nuit en 2016**

Nombre de places en accueil de jour/nuit autorisées en 2016	Nombre de places en accueil de jour/nuit installées en 2016	Nombre de venues en accueil de jour/nuit en 2016	Montant des charges totales	Ratio montant des charges totales/nb de places installées	Ratio montant des charges totales / nombre de venues
1	1	1	10	10	10

**Objectif :**

Ce tableau permet d'isoler le nombre de places et le montant des charges pour l'activité **hors hébergement**.

**Données sources :**

- **Places d'accueil et Nombre de venues en accueil jour/nuit en 2016** : onglet *Données administratives*
- **Charges hors hébergement permanent et temporaire**: onglet « *Affectations hors HP\_HT* », total des charges saisiés dans la colonne *Total hors Hébergement permanent et temporaire*.



**Tableau 3.2a Unités d'œuvre : ETP**

	Hôtellerie générale	Restauration	Blanchisserie	Accompagnement AVQ	Soins dispensés	Organisation du lien social	Gestion générale - Management
ETP	2.5	1.0	0.5	2.0	1.5	2.0	0.5
Répartition en % (2016)	25.0%	10.0%	5.0%	20.0%	15.0%	20.0%	5.0%
Répartition en % (2015)	25.0%	10.0%	5.0%	20.0%	15.0%	20.0%	5.0%

**Objectif :**

Ce tableau permet de vérifier la répartition des ETP sur les sections d'analyse en nombre et en %.

Si l'établissement a participé à l'ENC 2015, sa répartition en pourcentage par sections d'analyse en 2015 est rappelée en dernière ligne

**Données sources :**

Onglet *Unités d'œuvre*, tableau *Unités d'œuvre (m<sup>2</sup> / ETP)*, ligne ETP moyens rémunérés (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016).

**Tableau 3.2b Unités d'œuvre : M<sup>2</sup>**

	Hôtellerie générale	Restauration	Blanchisserie	Accompagnement AVQ	Soins dispensés	Organisation du lien social	Gestion générale - Management
M <sup>2</sup>	2.5	1.0	0.5	2.0	1.5	2.0	0.5
Répartition en % (2016)	25.0%	10.0%	5.0%	20.0%	15.0%	20.0%	5.0%
Répartition en % (2015)	25.0%	10.0%	5.0%	20.0%	15.0%	20.0%	5.0%

**Objectif :**

Ce tableau permet de vérifier la répartition des M<sup>2</sup> sur les sections d'analyse en nombre et en %.

Si l'établissement a participé à l'ENC 2015, sa répartition en pourcentage par sections d'analyse en 2015 est rappelée en dernière ligne

**Données sources :**

Onglet *Unités d'œuvre*, tableau *Unités d'œuvre (m<sup>2</sup> / ETP)*, ligne m<sup>2</sup> de surfaces consacrées à l'activité.

**Tableau 3.3a : Activité hébergement permanent**

	2016	2015
Nombre de places installées	3	2
Taux d'occupation en %	30.3%	20.9%
File active des résidents	4	5
Nombre de journées de présence	3	6
Nombre de journées d'absence	3	2
Nombre de journées totales	6	8

**Données sources :**

Onglet *Données administratives*, tableau *Capacité et occupation en hébergement permanent*

**Point Focus :**

Ce tableau présente une synthèse des capacités de l'établissement renseignées dans l'onglet « données administratives ».

Si l'établissement a participé à la campagne précédente, les montants renseignés au cours de l'ENC précédente seront indiqués

**Tableau 3.3b : Activité hébergement temporaire**

	2016	2015
Nombre de places installées	3	4
File active des résidents	3	5
Nombre de journées de présence	3	5
Nombre de journées d'absence	3	2
Nombre de journées totales	6	7

**Données sources :**

Onglet *Données administratives*, tableau *Capacité et occupation en hébergement temporaire*

**Tableau 3.4 a Coût par résident et place sur les sections en 2016**

	Charges/nb places installées	Charges/ nb résidents	Charges/ nb journées présence	Charges/ nb journées d'absence	Charges/ nb journées totales
Hôtellerie générale	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Restauration	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Blanchisserie	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Accompagnement AVQ	5.00	6.00	4.00	4.00	4.00
Soins dispensés	12.00	12.00	3.00	3.00	3.00
Organisation du lien social	1.00	1.00	2.00	2.00	2.00
Gestion générale – Management	1.00	1.00	2.00	2.00	2.00
Immobilier	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Charges financières	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Accueil jour/nuit	21.00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Total	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL

**Données sources :**

• **Numérateur :**

- Pour les sections de l'hébergement permanent et temporaire : onglet *Affectations sur les sections*, somme des charges affectées à chaque section
- Pour l'accueil de jour/nuit : onglet *Affectations hors HP\_HT*, Total de la colonne *Hors hébergement permanent et temporaire*

• **Dénominateur :**

- Pour les sections de l'hébergement permanent et temporaire : onglet *Données administratives*, tableau *Capacité et occupation en hébergement permanent et Capacité d'accueil – Autres modes de prise en charges*:
  - Nombre de places installées = Nombre de places installées en HP + Nombre de places installées en HT
  - File active des résidents = File active des résidents en HP + File active des résidents en HT
  - Nombre de journées de présence = Nombre de journées de présence en HP + Nombre de journées de présence en HT
  - Nombre de journées d'absence = Nombre de journées d'absence en HP + Nombre de journées d'absence en HT
- Pour l'accueil de jour/nuit : onglet *Données administratives*, tableau *Capacité d'accueil – Autres modes de prise en charges*,
  - Nombre de places installées en accueil jour/nuit, les autres colonnes en " N.C."

**Tableau 3.5a : Ventilation des charges totales selon les sections de l'ENC**

Exercice	Hôtellerie générale	Restauration	Blanchisserie	Accompagnement AVQ	Soins dispensés	Organisation du lien social	Gestion générale - Management	Immobilier	Charges financières
2016	30.0%	10.0%	15.0%	5.0%	11.0%	5.0%	10.0%	9.0%	5.0%
2015	35.0%	5.0%	10.0%	7.5%	11.0%	10.0%	5.0%	9.0%	7.5%

**Données sources :**

Onglet « Affectation sur les sections », totaux des charges exprimés en pourcentage

**Point Focus :**

Ce tableau permet de connaître de façon synthétique la ventilation des charges de l'établissement par sections d'analyse.

Si l'établissement a participé à l'ENC 2015, sa répartition en pourcentage par sections d'analyse en 2015 est rappelée en dernière colonne

**Tableau 3.5b : Ventilation des produits hors tarification selon les sections de l'ENC**

Exercice	Hôtellerie générale	Restauration	Blanchisserie	Accompagnement AVQ	Soins dispensés	Organisation du lien social	Gestion générale - Management	Immobilier	Charges financières
2016	30.0%	10.0%	15.0%	5.0%	11.0%	5.0%	10.0%	9.0%	5.0%

**Données sources :**

Onglet « Affectation sur les sections », totaux des produits (hors produits de tarification) exprimés en pourcentage

**Point Focus :**

Ce tableau permet de connaître de façon synthétique la ventilation des produits hors tarification de l'établissement par section d'analyse.

**Tableau 3.5c : Charges et produits affectés en charges non incorporables et produits non déductibles**

Liste des comptes de charges et produits ayant une affectation manuelle réalisée en Charges non incorporables (CNI) ou Produits non déductibles (PND)

**Données sources :**

Onglet « Affectation sur les sections », **comptes avec une affectation manuelle** en CNI/PND

- Liste des comptes de charges ayant une affectation manuelle possible en CNI :

N° de compte	Libellés du compte
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
6161+6162+6163+6165+6166+6167+6168	Primes d'assurance
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs
62adminlog	Administration - Logistique
62ash	Agent de service
629	Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs
63adminlog	Administration - Logistique
63ash	Agent de service

- Liste des comptes de produits ayant une affectation manuelle possible en PND :

N° de compte	Libellés du compte
701+702+703+704+705+706+707	Ventes de produits fabriqués et prestations de services
70858	Prestations délivrées aux usagers, accompagnants et autres tiers - Autres
7088	Autres produits d'activités annexes
709	RRR accordés par l'établissement
747	Fonds à engager
7481	Fonds pour l'emploi hospitalier
7484	Aide forfaitaire à l'apprentissage
7488	Autres produits d'activités annexes
7541	Remboursements de frais : formation professionnelle
7542	Remboursements par la sécurité sociale de frais médicaux et paramédicaux
7548	Remboursements de frais - Autres
758	Produits divers de gestion courante
772	Produits sur exercices antérieurs
791	Transferts de charges d'exploitation

### **Point Focus :**

Identifier les charges et produits affectés en CNI/PND afin de pouvoir obtenir une explication de l'établissement sur la nature des éléments affectés.

Les comptes à affectations obligatoire et automatique ne sont pas repris dans ce tableau

**Tableau 3.6 Taux d'encadrement et coût par résident pour l'hébergement en 2016**

	ETP/nb places installées	ETP/nb résidents	ETP/journées de présence (‰)	ETP/journées d'absence (‰)	ETP/journées totales (‰)	Charges pers /nb places	Charges pers /nb résidents	Charges pers/nb journées de présence	Charges pers/nb journées d'absence	Charges pers/nb journées totales
Personnel médical	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Personnel administratif	1.00	1.00	2.00	2.00	2.00	1.00	1.00	2.00	2.00	2.00
Personnel soignant	5.00	6.00	4.00	4.00	4.00	5.00	6.00	4.00	4.00	4.00
Auxiliaires médicaux	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Personnel autre	12.00	12.00	3.00	3.00	3.00	12.00	12.00	3.00	3.00	3.00
Total personnel	22.00	23.00	13.00	13.00	13.00	22.00	23.00	13.00	13.00	13.00

**Données sources :**

- Catégories de métiers :
  - **Personnel médical :**
    - Médecin généraliste ou gériatre
    - Médecin psychiatre
    - Médecin coordonnateur
    - Autres médecins spécialistes
    - Pharmacien
  - **Personnel administratif :**
    - Personnel administratif et de logistique
    - Cadres infirmiers
    - Agents de service
    - Mandataire judiciaire
    - Préparateur en pharmacie
  - **Personnel soignant :**
    - Aide-soignant - Aide médico-psychologique
    - Assistant de soins en gérontologie
    - Infirmier
    - Psychologue
  - **Auxiliaires médicaux :**
    - Ergothérapeute
    - Masseur-kinésithérapeute
    - Psychomotricien
    - Autres auxiliaires médicaux
  - **Personnel autre :**
    - Animateur
    - Diététicien
    - Autre personnel non médical

- Numérateur
  - ETP : onglet *ETP*, somme des colonnes *Mise à disposition gratuite* et *Salariés*
  - Charges de personnel : 621+622 63+ 64 611 hors 6112AUTRE
- Dénominateur : onglet *Données administratives*, tableau *Capacité et occupation en hébergement permanent* et *Capacité d'accueil – Autres modes de prise en charges*:
  - Places installées en HP et HT
  - File active des résidents en HP et HT
  - Nombre de journées de présence des résidents en HP et HT
  - Nombre de journées d'absence des résidents en HP et HT

**Point Focus :**

Ce tableau établi d'une part, les ratios d'encadrement par résident, par place installée et par journée.

D'autre part, les ratios de charges de personnel sont calculés sur ces mêmes indicateurs.

Cela permet de vérifier la cohérence des ratios par type de personnel (médical / non médical / etc.) et pour l'ensemble du personnel de l'établissement.

**Tableau 3.7 : Vérification de la ventilation des charges de personnel selon les sections d'analyse de l'ENC**

Poste de charge	Libellé	Hôtellerie générale	Restauration	Blanchisserie	Accompagnement AVQ	Soins dispensés	Organisation du lien social	Gestion générale - Management	Immobilier	Charges financières	Montant total
PERSADM NLOG	Personnel administratif et de logistique										
ASAMP	Aide-soignant - AMP										
ASG	ASG										
ASH	ASH										
CI	Cadres infirmiers										
IDE	Infirmier										
PSY	Psychologue										
PERSAUT	Autre personnel non médical										
STIDE	Prestations à caractère médico-social : Infirmier										
ANIM	Animateur										
DIET	Diététicien										
STPSY	Prestations à caractère médico-social : Psychologue										
STANIM	Prestations à caractère médico-social : Animateur										
STIDIET	Prestations à caractère médico-social : Diététicien										

**Données sources :**

Onglet « Affectation sur les sections »

**Point Focus :**

Ce tableau est construit à partir de la sélection des postes de charges de personnel multi-affectés. Il permet de visualiser de façon synthétique les montants affectés par section pour chaque type de personnel.



**Tableau 3.8 : Vérification de la ventilation des charges de personnel selon les sections d'analyse de l'ENC (les valeurs sont exprimées en pourcentage)**

Poste de charge	Libellé	Hôtellerie générale	Restauration	Blanchisserie	Accompagnement AVQ	Soins dispensés	Organisation du lien social	Gestion générale - Management	Immobilier	Charges financières	Montant total
PERSADMINLOG	Personnel administratif et de logistique										
ASAMP	Aide-soignant - AMP										
ASG	ASG										
ASH	ASH										
CI	Cadres infirmiers										
IDE	Infirmier										
PSY	Psychologue										
PERSAUT	Autre personnel non médical										
STIDE	Prestations à caractère médico-social : Infirmier										
ANIM	Animateur										
DIET	Diététicien										
STPSY	Prestations à caractère médico-social : Psychologue										
STANIM	Prestations à caractère médico-social : Animateur										
STIDIET	Prestations à caractère médico-social : Diététicien										

**Données sources :**

Onglet « Affectation sur les sections »

**Point Focus :**

Ce tableau reprend le tableau 3.7a mais il est exprimé en %. Il permet de visualiser de façon synthétique la répartition des charges par section pour chaque type de personnel en %.

## Rubrique 4 : Tableaux de contrôle croisant les données d'activité (RAMSECE) et les données comptables (ISENCE)

**Tableau 4.1 : Comparaison entre les ETP indiqués dans ISENCE et ceux calculés dans RAMSECE**

- Tableau 4.1a : Toute l'année
- Tableau 4.1b : Trimestre 1
- Tableau 4.1c : Trimestre 2
- Tableau 4.1d : Trimestre 3
- Tableau 4.1e : Trimestre 4

	ETP ISENCE	ETP RAMSECE	
Type de personnel	ETP salariés et extérieurs (A)	ETP calculés à partir des minutes (B)	Ecart (A-B)
AS AMP	13,23	4,06	9,17
ASH	8,67	0,14	8,53
IDE	0	2,23	- 2,23

### Données sources :

- ISENCE : Nombre total d'ETP salariés (Comptes 64) et ETP extérieurs (comptes 62) dans l'onglet ETP :
  - Infirmier
  - Aide-soignant - Aide médico-psychologique et Assistant de soins en gériatrie
  - Agents de service
- RAMSECE : Nombre d'ETP calculé à partir du total des minutes par trimestre.

### **ETP RAMSECE** par type de personnel =

$$\frac{\text{Total des minutes de toute l'année par type de personnel} / 60 \text{ minutes} \times 52 \text{ semaines}}{4 \text{ semaines de recueil} \times 1607 \text{ heures}}$$

- 52 semaines par an
- 4 semaines de recueil dans RAMSECE
- 1607 heures : c'est la durée légale annuelle de travail

### **Point Focus :**

Ce tableau permet de s'assurer de la cohérence -pour les catégories de personnel minutées- entre le nombre d'ETP déclarés dans ISENCE et le nombre d'ETP reconstitués à partir des minutes recueillies dans RAMSECE :

- ETP ISENCE représente le nombre d'ETP total sur l'année par type de personnel.
- ETP RAMSECE représente le nombre d'ETP minutés sur l'année par type de personnel.

Si le nombre d'ETP dans ISENCE est inférieur à celui dans RAMSECE c'est-à-dire l'écart est négatif, il s'agit probablement d'une erreur à corriger

### **Tableau 4.2 : Vérification de la répartition des minutes dans RAMSECE par rapport aux charges dans ISENCE par type de personnel et par activité (en %)**

- o Tableau 4.2a : Toute l'année
- o Tableau 4.2b : Trimestre 1
- o Tableau 4.2c : Trimestre 2
- o Tableau 4.2d : Trimestre 3
- o Tableau 4.2e : Trimestre 4

Type de personnel	AVQ		Soins		Lien Social	
	ISENCE	RAMSECE	ISENCE	RAMSECE	ISENCE	RAMSECE
AS AMP	94.8%	96.9%	4.8%	2.7%	0.5%	0.4%
ASH	98.6%	99.4%	0.8%	0.4%	0.5%	0.2%
IDE	<b>9.9%</b>	<b>2.2%</b>	<b>87.3%</b>	<b>94.4%</b>	2.8%	3.4%

### **Données sources :**

- ISENCE : Affectation des postes de charges aux sections dans l'onglet «Traitement des recettes»
  - Infirmier
  - Aide-soignant - Aide médico-psychologique et Assistant de soins en gériatrie
  - Agents de service
- RAMSECE : Total des minutes par trimestre par activité et par type de personnel

### **Point Focus :**

Ce tableau permet de contrôler la cohérence entre la répartition des charges dans ISENCE et la répartition des minutes dans RAMSECE par type de personnel minuté et par activité.

Il faut que ces répartitions soient équivalentes.

Les cellules sont en rouge si l'écart absolu est supérieur à 5%

**Tableau 4.3 : Contrôle de cohérence entre les variables complémentaires(RAMSECE) et les charges (ISENCE) pour les EHPAD en Tarif Global**

Poste de charge	Charge (ISENCE)	Nombre de prise en charge (RAMSECE)
Diététicien	0,00	38
Ergothérapeute	9 000	3
Masseur-kinésithérapeute	30 000	62
Psychomotricien	16 000	17

**Données sources :**

- ISENCE : Charges brutes dans l'onglet «Traitement des recettes» pour les postes de charges :
  - Diététicien
  - Ergothérapeute
  - Masseur-kinésithérapeute
  - Psychomotricien
- RAMSECE - Variables complémentaires : nombre de prise en charge **masseur-kiné, psychomotricien, ergothérapeute** et **régime alimentaire spécifique** sur toute l'année.

**Point Focus :**

Ce tableau permet de contrôler la cohérence entre la répartition des charges dans ISENCE et les variables complémentaires dans RAMSECE uniquement pour les EHPAD en tarif global.

Pour chaque poste de charge, s'il y a au moins une prise en charge dans RAMSECE, il faut avoir les charges correspondantes dans ISENCE.

Les cellules sont en rouge si le nombre de prise en charge > 0 et Charge = 0.